

Les billets de loterie ne souffrent pas des casinos

Québec (PC)

Contrairement à ce que plusieurs craignaient, l'arrivée de trois casinos au Québec n'a eu aucun effet négatif sur les ventes de billets de loterie.

Le dernier rapport de Loto-Québec, déposé hier à l'Assemblée nationale, indique en effet que les ventes de billets de loterie ont augmenté de 5,4 pour cent en 1995, en dépit de l'implantation de trois casinos dans Charlevoix (depuis 1994), à Montréal, et à Hull depuis le 24 mars 1996.

Les ventes de billets de loterie ont atteint 1,574 millions \$, soit 80 millions \$ de plus qu'en 1994.

Pendant ce temps, les casinos connaissent une popularité très grande. Le nombre de visiteurs au Casino de Montréal a atteint 4 181 000 et quelque 785 000 visiteurs ont défilé dans Charlevoix.

À Montréal, le Casino a généré des revenus bruts de 336,8 millions \$ en dépit d'une grève de 45 jours durant l'été 1995. Son bénéfice net a été de 170,8 millions \$.

À Hull, le Casino a connu des débuts prometteurs et on anticipe des revenus bruts de 112 millions \$ au cours de la première année.

Les retombées touristiques du Casino de Montréal sont évaluées à 63,4 millions \$ et dans Charlevoix, on évalue les retombées touristiques attribuables au casino à 14,8 millions \$.

Le gouvernement du Québec demeure le grand gagnant des opérations de loterie: il en a retiré en 1995 des revenus de 821 millions \$ dont 770 millions \$ en dividendes, 41,7 millions \$ comme produit de la taxe de vente, le reste étant distribué au Fonds d'aide à l'action communautaire.

Même le gouvernement fédéral tire avantage de Loto-Québec bien qu'Ottawa se soit retiré des loteries il y a quinze ans. Loto-Québec a versé à Ottawa 42,3 millions \$ au titre de la TPS et 12,7 millions \$ en guise de compensation pour le retrait fédéral de ce secteur.

Sheila Copps reprend sa place

Ottawa (PC)

Trente-six heures après avoir été élue dans Hamilton-Est, Sheila Copps a réintégré le Conseil des ministres fédéral où elle occupera les mêmes postes qu'auparavant.

Assermentée mercredi matin, loin des regards des caméras, lors d'une cérémonie chez le gouverneur général, Mme Copps a repris ses chapeaux de vice-première ministre et de ministre du Patrimoine canadien. Elle n'a toutefois pas encore obtenu son siège à la Chambre des communes parce que les résultats n'ont pas été transmis officiellement au Parlement. Ils le seront la semaine prochaine, après la fin de la session.

Pour marquer leur joie, les députés libéraux, réunis en caucus, ont accueilli Mme Copps sous des salves d'applaudissements en scandant «Sheila, Sheila, Sheila...»

Émue, Mme Copps a tenu à dire qu'elle avait vécu des instants difficiles. «Nous avons vécu une dure bataille (...) et c'est d'autant plus difficile lorsque vous êtes attaqués de toutes parts», a-t-elle dit.

La population du Canada dépassera les 30 millions

Ottawa (PC)

La population canadienne devrait franchir le cap des 30 millions au cours de l'été, indique Statistique Canada.

Le 1er juillet, jour de la Fête du Canada, le pays devrait compter quelque 29 955 000 citoyens.

En août ou septembre, le seuil des 30 millions de Canadiens devrait avoir été franchi, si on se fie au taux de natalité actuel.

Entre le 1er juillet 1994 et le 1er juillet 1995, la population s'est accrue de 1,2 pour cent.

Durant la même période, celle du Mexique a augmenté de 1,8 pour cent, et celle des États-Unis, de moins de 1,0 pour cent.

«Encore une année difficile»

Lucien Bouchard et Pauline Marois admettent que l'Éducation subira encore des compressions



Pauline Marois

Pierre APRIL
Québec (PC)

Le premier ministre Lucien Bouchard et sa ministre de l'Éducation Pauline Marois ont admis, hier en Chambre, que les milieux scolaire et collégial continueront de faire les frais de l'assainissement des finances publiques l'an prochain.

M. Bouchard a même pris le temps d'indiquer que tous les Québécois devront vivre une autre année très difficile «pour que la lumière au bout du tunnel soit rapidement perçue, que l'espoir soit au bout de l'effort».

«L'an prochain, a-t-il dit, nous avons encore une année difficile.»

Pour ce qui est de l'Éducation, le premier ministre a d'abord parlé de la réforme qui sera mise en oeuvre cet automne à la suite des états généraux et du sommet économique. «J'ai dit que ce n'était pas fini, a-t-il ajouté, mais c'est sûr que pour cette année, c'est sûrement assez.»

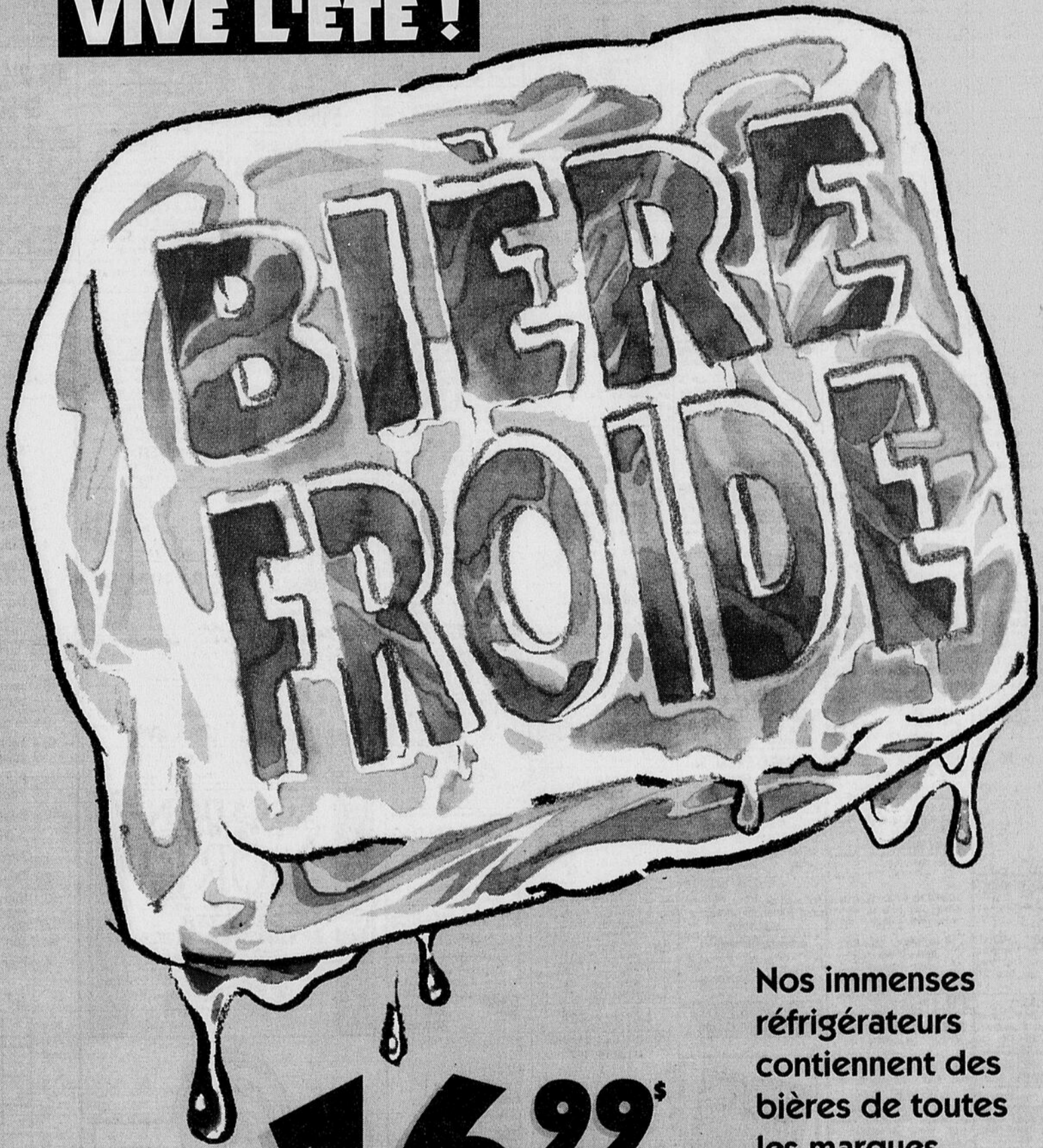
À une question du député de Verdun François Gauthier qui lui signalait que déjà des fonctionnaires ont annoncé des compressions de quatre à 20 millions \$ dans le système collégial pour l'an prochain, la ministre Marois a répondu qu'il fallait agir de façon responsable «dans la perspective

d'une planification financière ordonnée».

Pris à témoin des déclarations de sa ministre par le chef de l'Opposition Daniel Johnson, le premier ministre a annoncé l'intention du gouvernement de poursuivre sur la voie des compressions l'an prochain. «Je répète ce que j'ai dit, a-t-il lancé, les compressions ne sont terminées nulle part, que l'an prochain sera encore très difficile pour tous les secteurs.»

«Quant à l'Éducation, nous devons imaginer des solutions plus originales, a-t-il poursuivi, que les solutions paramétriques et que nous sommes à la recherche de moyens pour entreprendre une démarche qui est un peu plus imaginative.»

VIVE L'ÉTÉ !



16⁹⁹

caisse de 24 + taxes + dépôt

CARLING
• LÉGÈRE •

Nos immenses réfrigérateurs contiennent des bières de toutes les marques, incluant celles des microbrasseries. Des bières à petits prix et toujours bien glacées !

17⁹⁹

caisse de 24 + taxes + dépôt

Old Milwaukee

Provi-Soir

Des MINI-PRIX là où ça compte !



78 ASTROLOGIE
TAROT & LIGNES DE LA MAIN
Cartomancie d'expérience.

84 TERRE JARDINAGE
ET PELOUSE
1610 CH. DUPLESSIS
Sécheresse, fumier, sable

JARDINAGE
lettre hôte avec ou sans compost
lettre végétale 821-2033, 572-1551

91 ORDINATEURS
486 IBM COMPATIBLE
50 Mhz, disque dur 210 Mo, mémoire

101 PERSONNEL DEMANDÉ
1 REPRÉSENTANT(E)
Vente et service avec ou sans expérience

ATTENTION
RECHERCHE personne fiable et responsable pour garder 3 jeunes enfants

102 TRAVAIL DEMANDÉ
DAME D'EXPERIENCE
pour entretien ménager

EPHEMERIDES

Jeudi 20 juin.
Anniversaires historiques:
1991 -- L'Allemagne unifiée choisit Berlin comme capitale.

123 COURS PRIVÉS
255 2H
orthopédiste. 36 exp. 100% réussite

142 GARDERIES
DEPANNAGE votre garderie
pour les vacances est 487-7

143 SERVICES DIVERS
* 20 ANS D'EXPERIENCE *
Peinture, joints, réparations

165 MOTOS-SCOOTERS
HARLEY SPORSTER 1200 1988
bonne condition. Tél. 868-2819

166 VEHICULES TOUS-TERRAINS
1 SUZUKI QUAD RACER 250
1986. 1 SUZUKI LT 230 Quad

167 REMORQUES
REMOQUE POUR MOTO
Denray 36x42, exc. état. 1.500\$

168 CAMIONS ET FOURGONNETTES
4X4 DODGE 1979, mécanique
A-1. Inf. 835-5268

146 DÉMÉNAGEMENT
BON PRIX, PICK-UP équipé
pour matériel, pouvez aider.

148 PAYSAGISTES
ARRBES DÉCORATIFS cédrès
boule et pyramide. 155 ch.

149 SANTÉ ET RELAXATION
DOUCEUR ET BIEN-ÊTRE
Reiki Californien Shatsu

162 TRACTEURS
BELARUS modèle 952, 1996,
avec 1200 heures, aussi équipé

170 AUTOS A VENDRE
ACHETONS AUTOS, CAMIONS, 4X4, VAN,
1989 à 1994. Payons comptant.

166 VEHICULES TOUS-TERRAINS
1 SUZUKI QUAD RACER 250
1986. 1 SUZUKI LT 230 Quad

167 REMORQUES
REMOQUE POUR MOTO
Denray 36x42, exc. état. 1.500\$

168 CAMIONS ET FOURGONNETTES
4X4 DODGE 1979, mécanique
A-1. Inf. 835-5268

170 AUTOS A VENDRE
CHRYSLER NEW YORKER 1988
blanc, int. bourgeoise,
6 cyl. 3.4 p. tout équipée

166 VEHICULES TOUS-TERRAINS
1 SUZUKI QUAD RACER 250
1986. 1 SUZUKI LT 230 Quad

167 REMORQUES
REMOQUE POUR MOTO
Denray 36x42, exc. état. 1.500\$

168 CAMIONS ET FOURGONNETTES
4X4 DODGE 1979, mécanique
A-1. Inf. 835-5268

169 PIÈCES D'AUTOS ET DE CAMIONS
GARAGE DE MÉCANIQUE
30h. 32 ans d'exp. Pose de mo.

170 AUTOS A VENDRE
ACHETONS AUTOS, CAMIONS, 4X4, VAN,
1989 à 1994. Payons comptant.

166 VEHICULES TOUS-TERRAINS
1 SUZUKI QUAD RACER 250
1986. 1 SUZUKI LT 230 Quad

167 REMORQUES
REMOQUE POUR MOTO
Denray 36x42, exc. état. 1.500\$

168 CAMIONS ET FOURGONNETTES
4X4 DODGE 1979, mécanique
A-1. Inf. 835-5268

169 PIÈCES D'AUTOS ET DE CAMIONS
GARAGE DE MÉCANIQUE
30h. 32 ans d'exp. Pose de mo.

170 AUTOS A VENDRE
ACHETONS AUTOS, CAMIONS, 4X4, VAN,
1989 à 1994. Payons comptant.

166 VEHICULES TOUS-TERRAINS
1 SUZUKI QUAD RACER 250
1986. 1 SUZUKI LT 230 Quad

167 REMORQUES
REMOQUE POUR MOTO
Denray 36x42, exc. état. 1.500\$

168 CAMIONS ET FOURGONNETTES
4X4 DODGE 1979, mécanique
A-1. Inf. 835-5268

169 PIÈCES D'AUTOS ET DE CAMIONS
GARAGE DE MÉCANIQUE
30h. 32 ans d'exp. Pose de mo.

170 AUTOS A VENDRE
CHRYSLER NEW YORKER 1988
blanc, int. bourgeoise,
6 cyl. 3.4 p. tout équipée

166 VEHICULES TOUS-TERRAINS
1 SUZUKI QUAD RACER 250
1986. 1 SUZUKI LT 230 Quad

167 REMORQUES
REMOQUE POUR MOTO
Denray 36x42, exc. état. 1.500\$

168 CAMIONS ET FOURGONNETTES
4X4 DODGE 1979, mécanique
A-1. Inf. 835-5268

169 PIÈCES D'AUTOS ET DE CAMIONS
GARAGE DE MÉCANIQUE
30h. 32 ans d'exp. Pose de mo.

170 AUTOS A VENDRE
ACHETONS AUTOS, CAMIONS, 4X4, VAN,
1989 à 1994. Payons comptant.

166 VEHICULES TOUS-TERRAINS
1 SUZUKI QUAD RACER 250
1986. 1 SUZUKI LT 230 Quad

167 REMORQUES
REMOQUE POUR MOTO
Denray 36x42, exc. état. 1.500\$

168 CAMIONS ET FOURGONNETTES
4X4 DODGE 1979, mécanique
A-1. Inf. 835-5268

169 PIÈCES D'AUTOS ET DE CAMIONS
GARAGE DE MÉCANIQUE
30h. 32 ans d'exp. Pose de mo.

170 AUTOS A VENDRE
ACHETONS AUTOS, CAMIONS, 4X4, VAN,
1989 à 1994. Payons comptant.

166 VEHICULES TOUS-TERRAINS
1 SUZUKI QUAD RACER 250
1986. 1 SUZUKI LT 230 Quad

167 REMORQUES
REMOQUE POUR MOTO
Denray 36x42, exc. état. 1.500\$

168 CAMIONS ET FOURGONNETTES
4X4 DODGE 1979, mécanique
A-1. Inf. 835-5268

169 PIÈCES D'AUTOS ET DE CAMIONS
GARAGE DE MÉCANIQUE
30h. 32 ans d'exp. Pose de mo.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTS
DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ

APPEL D'OFFRES
Dossier 020932-01
VENTE D'UN IMMEUBLE À WOTTON

APPEL D'OFFRES
PROJET: RANGÉE INTENSIF
ET 1996. PROPRIÉTAIRE:
La Municipalité de Stukely

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WESTBURY
AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABILÉES
À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES

POUR TOUT SAVOIR IL VOUS FAUT
LaTribune Abonnez-vous
564-5466 1-800-567-6955
(zone interurbaine)

Décès, Prières, Remerciements

IN MEMORIAM

BERNIER (M. Roch)
67 ans, Weedon

BISSON (M. Rouville)
70 ans, Sherbrooke

CARON (M. Léon)
69 ans, Fleurimont

CÔTÉ (M. Claude)
55 ans, Montréal

DUGAS (Mme Andrée)
48 ans, Canton Magog

GAUTHIER (Mme Marcelle)
77 ans, Drummondville

GILLIS (Mme Edith)
91 ans, Sherbrooke

LAREAU (Mme Yvonne)
98 ans, Magog

LIZOTTE (Mme Cécile)
54 ans, Drummondville

MORISSETTE (Mme Marie A.)
101 ans, Sherbrooke

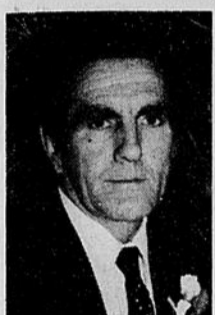
MONUMENTS
LETTRE ET
REPARATION AU
CIMITIERE
ESTIMATION
GRATUITE

Nos sincères
condoléances à
toutes les familles
éprouvées.

150 AVE NORD
SHERBROOKE
(voisin du
restaurant
McDonald)

569-1700

E. PROVOST MONUMENTS INC.



**BERNIER
Roch**

À sa résidence, le 18 juin 1996, est décédé monsieur Roch Bernier, à l'âge de 67 ans, époux de Thérèse Fontaine, demeurant à Weedon. Le défunt repose au salon:

JARDINS
DU SOUVENIR
DE L'ESTRIE INC.
260 rue Des Érables
Weedon, QC
Tél.: 819-877-2447
Fax: 819-564-7346
Roméo Quintal, d.g.



**BISSON
Rouville**

À sa résidence, le 18 juin 1996, est décédé monsieur Rouville Bisson à l'âge de 70 ans, époux de feu Lucie-Anne Drasse, demeurant à Sherbrooke. Monsieur Bisson repose à la:

Résidence Funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue Conseil
Sherbrooke, QC
Tél.: 819-565-1155
Fax: 819-820-8872
Steve L. Elkas, prés.
Clément Cartier, dir.



**CÔTÉ
Claude**

À l'hôpital Général de Montréal, le 12 juin 1996, est décédé monsieur Claude Côté à l'âge de 55 ans, époux de Yvette Côté demeurant à Montréal. Afin de respecter les volontés de Monsieur Côté, il y aura crémation sous la direction de la:

Maison Funéraire Antonio Boisvert et Fils
64-3e ave, Windsor Qc.
Tél.: 819-845-3992. Télécopieur: 819-845-5287
Louise Lanctôt, d.g. Lionel Turgeon, dir.

La famille sera présente au salon de la maison Boisvert dès 9 h le jour des funérailles, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 22 juin 1996, à 11 h, en l'église St-Philippe de Windsor. Inhumation des cendres au cimetière de Côte à l'âge de 55 ans, époux de Yvette Côté demeurant à Montréal. Afin de respecter les volontés de Monsieur Côté, il y aura crémation sous la direction de la:

Maison Funéraire Antonio Boisvert et Fils
64-3e ave, Windsor Qc.
Tél.: 819-845-3992. Télécopieur: 819-845-5287
Louise Lanctôt, d.g. Lionel Turgeon, dir.



**LAVERTU
Marie A.
(Morissette)**

À la Résidence de l'Estrie, au 500 rue Murray, Sherbrooke, le lundi 17 juin 1996, est décédée Madame Marie A. Morissette Lavertu, à l'âge de 101 ans et 8 mois, épouse de feu Michel Lavertu, demeurant à Sherbrooke. Mme Morissette repose au salon de la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
536, rue Prospect
Sherbrooke, QC
Tél.: 819-565-7646
Télé.: 819-565-7844
Louise Lanctôt, dir. gén.

Heures de visite: JEUDI de 9 h 00 à 13 h 30. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 13 h 40. Funérailles le jeudi 20 juin 1996, à 14 h, en l'église St-Jean Baptiste. Inhumation au cimetière St-Michel de Sherbrooke. Madame Marie A. Morissette Lavertu laisse dans le deuil ses sœurs: Soeur Odile Morissette (Soeur de la Présentation de Marie); Clarisse Morissette Gagnon Mailhot; sa belle-sœur: Béatrice Grégoire Morissette (feu Armand Morissette); ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis. Nicole et Gaston Nollet remercient sincèrement le personnel de la Résidence de l'Estrie pour les bons soins apportés à Madame Lavertu.



Un bambin survit à une chute du quatrième étage

Montréal (PC)

Un miracle s'est produit, hier, sur la rue Snowdon à Montréal. Un enfant âgé de 18 mois à peine est tombé sur la tête, d'un quatrième étage, directement sur l'asphalte, et il n'est pas mort.

Sur les lieux du drame, policiers, journalistes, témoins et simples badauds étaient éberlués: comment un si petit chérubin peut-il échapper à la mort après une telle chute ?

L'événement est survenu vers 13h. La mère, Damaris Tshinkenke, originaire du Zaïre et qui demeure au Québec depuis plusieurs années, se trouvait alors seule dans son logement du quatrième étage en compagnie de son jeune fils, Pierre-Marvel.

Mme Tshinkenke a raconté l'événement en ces termes à son copain Michel Sado, de l'Eglise des Apôtres, angle Saint-Laurent et Beaumont.

«Nous venions de finir de dîner. Pierre-Marvel est allé jouer dans sa chambre pendant que je rangeais la vaisselle. Quelques minutes plus tard, j'ai entendu un bruit de chute. Je croyais qu'un objet venait de tomber sur Pierre-Marvel et je me suis précipitée dans la chambre», a-t-elle expliqué.

«Je n'ai pas vu Pierre-Marvel, mais j'ai soudainement aperçu le mousti-

quaire défoncé et j'ai réalisé le drame qui venait de se produire.»

Il semble que le bambin se serait servi de jouets pour grimper sur le calorifère, situé à environ 2 cm sous la fenêtre. Or la vitre était relevée, mais le moustiquaire était barré. Le rebord de la fenêtre a 5 cm de large.

On peut présumer que l'enfant s'y est assis. Son poids a fait céder la bande de caoutchouc qui retient le moustiquaire, provoquant sa chute.

Pierre-Marvel a été à la fois chanceux et malchanceux. Malchanceux parce qu'il a passé entre un auvent et un fil de l'Hydro-Québec, deux objets qui auraient pu amortir sa chute, et aussi parce qu'il est tombé sur l'asphalte alors que de n'importe quelle autre fenêtre, il serait tombé sur l'herbe.

Mais chanceux d'être encore vivant. Accompagné par sa mère, il a été conduit à l'hôpital Sainte-Justine, où son état est toutefois critique. Sa boîte crânienne arrière est défoncée. Il a des périodes de coma et d'autres d'éveil.

Sa vie est en danger et il faudra sans doute attendre au moins 48 heures avant d'être fixé sur son sort.

Les sergents-détectives Daniel Cournoyer et Denis Robert, du poste 15, ont mené l'enquête et conclu qu'il n'y avait eu aucune négligence criminelle.

Les PM attendent peu de la conférence

Ottawa (PC)

La «technique des petits pas» du premier ministre Jean Chrétien pourrait bien déboucher sur la conférence des petits pas.

En effet, un tour rapide des provinces permet de constater que leurs attentes lors de cette conférence des premiers ministres ne sont pas très élevées, un message que le premier ministre Chrétien a lui-même renforcé cette semaine. Même la Colombie-Britannique qui réclamait à cor et à cri le contrôle total des pêches en réaction au plan Mifflin sur le saumon du Pacifique, a décidé de prendre son mal en patience.

Selon le ministre des Affaires intergouvernementales Andrew Petter, il n'est pas «réaliste» à ce stade d'exiger le contrôle total mais il souhaite qu'Ottawa accepte de céder la gestion quotidienne de la ressource à sa province.

A l'extérieur du Québec, on veut surtout montrer que le fédéralisme peut être flexible et que la «technique des petits pas» peut produire des résultats concrets et mesurables sans être obligé de faire de grands chambardements constitutionnels.

Le discours du Trône, qui évoquait le retrait d'Ottawa dans plusieurs domaines comme les mines, les forêts et le logement social, les limites sur le pouvoir de dépenser d'Ottawa, la création d'agences nationales et d'une commission des valeurs mobilières, a aussi déjà donné le ton aux discussions. Les provinces digèrent également l'offre d'Ottawa sur la formation de la main-d'oeuvre mais on ne s'attend à aucune entente formelle.

Par contre, on pourrait s'entendre sur un programme semblable au programme de renouvellement des infrastructures, un programme d'apprentissage pour les jeunes et une prestation nationale pour enfants.

En surface, la seule question qui a vraiment provoqué des allergies chez tout le monde est la formule de modification de la constitution, une question que M. Chrétien a tout fait pour éviter.

D'autres dossiers risquent cependant de donner lieu à des accrochages: TPS, compensation financière, valeurs mobilières et, surtout, la politique sociale.

Avec le retrait progressif du financement d'Ottawa dans les domaines de la santé, du bien-être social et de l'éducation, les provinces veulent être les «principaux acteurs» au niveau de la définition des normes et de la livraison des services.

Le premier ministre terre-neuvien Brian Tobin doit soumettre un rapport d'étapes au gouvernement fédéral sur les objectifs énoncés au cours de la rencontre des premiers ministres provinciaux de 1995. Les provinces veulent proposer un mécanisme pour interpréter la Loi canadienne sur la santé, ce qui va à l'encontre des objectifs d'Ottawa.

Le projet d'harmonisation de la TPS risque aussi de créer de sérieux remous. Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse John Savage a pris la peine de dénoncer hier dans un communiqué de presse les premiers ministres au sujet de leurs attaques répétées contre l'offre de compensation financière de près d'un milliard \$ à la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

EN BREF

L'état se resserre sur deux meurtriers

Montréal (PC) — La police estime être à la toute veille d'arrêter les responsables de deux des meurtres les plus spectaculaires de la dernière année.

«Des rebondissements importants sont survenus ces derniers jours dans les enquêtes sur les meurtres du petit Daniel Desrochers et du policier André Lalonde», a déclaré l'inspecteur Jean Ostiguy, de la division des crimes contre la personne à la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Cette déclaration surprise du grand responsable de l'escouade des homicides a coïncidé avec l'annonce par la direction de la police du prolongement d'offres de récompense en collaboration avec l'organisme de charité Jeunesse au Soleil.

M. Ostiguy a dit que le meurtre du petit Desrochers, tué dans l'explosion d'une bombe sur la rue Adam, en août dernier, en pleine guerre des bandes de motards, pourrait être résolu d'ici à «quelques jours».

Les policiers n'ont voulu, hier, préciser aucune information visant à identifier les auteurs de ce crime qui avait aussi coûté la vie à Marc Dubé, 26 ans, un petit trafiquant de drogues de l'est de la ville.

Un bureau de placement exploiteur

Montréal (PC) — Des individus dirigeant un bureau de placement à Montréal-Nord seraient parvenus à détourner des millions de dollars en impôts non perçus, en exploitant le travail au noir de centaines d'immigrants, en majorité membres de la communauté maghrébine.

Selon Radio-Canada, qui a fait enquête sur le sujet, ce bureau de placement agirait dans l'illégalité depuis au moins trois ans.

Les quatre individus qui dirigent le réseau recruteraient de la main-d'oeuvre à bon marché parmi les immigrants en situation irrégulière ainsi que les bénéficiaires de l'aide sociale. Ils leur offriraient une rémunération inférieure au salaire minimum (qui se situe présentement à 6,45 \$), soit entre 5,50 et 6,00 \$.

Ce salaire très bas permettrait à ce bureau de placement illégal d'offrir à une centaine d'entreprises de la région de Montréal une main-d'oeuvre à un prix imbattable.

Le bureau de placement ne verserait pour sa part aucune taxe ni cotisation sociale aux gouvernements.

Les quatre hommes qui dirigent le réseau parviendraient à tromper les autorités en changeant le nom de leur entreprise à tous les huit ou neuf mois.

Selon Radio-Canada, le fisc ne pourra jamais récupérer une bonne partie des revenus dont il a été privé, puisque les sommes ont déjà été transférées à l'étranger.

rie-Paul (feu Roland Caron); Soeur Jeanne D'Arc, s.c.i.m.; Jean-Paul (Fernande Douillard); Laurette (Normand Douillard); Alex (Marielle Fortin); Normande (Jean-Yves Routhier); Bertrande (Roger Lavigne); ses beaux-frères et belles-filles: Jacky (Francine); Ginette; Marie-Claude (Jean-Guy Thiboutot); ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants; autres parents et amis.

**CARON
Léon**

À sa résidence, le 16 juin 1996, est décédé monsieur Léon Caron, à l'âge de 69 ans, époux de Georgette Godin, demeurant à Fleurimont.

**DUGAS
Andrée
(Côté)**

À Magog le 16 juin 1996, est décédée madame Andrée Côté Dugas à l'âge de 48 ans, épouse de Daniel Dugas, demeurant dans le Canton de Magog. Afin de respecter les dernières volontés de madame Dugas, il n'y aura pas d'exposition, il y a eu incinération sous la direction de la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect
Sherbrooke, QC
Tél.: 819-565-7646
Télé.: 819-565-7844
Louise Lanctôt, d. g.

Funérailles samedi 22 juin 1996, à 10 h 30 en l'église Notre-Dame de la Protection de Fleurimont. Inhumation au cimetière St-Michel.

Outre son épouse, monsieur Caron laisse dans le deuil sa mère: Anna Bégin Caron; ses enfants: Marielle (Daniel Côté); Jean-Guy (Louise Mc Clish); Lucille (Jacques Bossé); Francine; sa petite-fille: Marie-Eve; ses frères et sœurs: Jacqueline (George Rodrigue); Ma-

rie-Paul (Lucien Levert); son demi-frère: Johnny (Aline Maranda), Jean-Marc (Maranda (Dolly)); ainsi que d'autres parents et amis.

**GILLIS
Edith
(Leclerc)**

À sa résidence, le 16 juin 1996, est décédée madame Edith Leclerc Gillis à l'âge de 91 ans, épouse de feu James Gillis, demeurant à Sherbrooke. Afin de respecter les dernières volontés de madame Gillis, il n'y aura pas d'exposition. La crémation aura lieu sous la direction de la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect
Sherbrooke, QC
Tél.: 819-565-7646
Télé.: 819-565-7844
Louise Lanctôt, d. g.

Funérailles le samedi 22 juin 1996, à 13 h 30, en l'église St-Philippe de Windsor. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Gillis laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Liliane Aubut), Montréal; Irène Gillis, Sherbrooke; Laura (feu Paul Gillis), Windsor; Armand (Germaine L'Heureux), Sherbrooke; Eveline (Bernard Lemelin), Sherbrooke; Joseph (feu Marie-Rose Spénard), North Hatley; Anna Gillis, Windsor; Diana (Léo Roy), Windsor; Robert (Bernice Pickens),

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits. Le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réalisent même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.
D.M. 40761

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits. Le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réalisent même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.
G.D. 40716

PRIÈRE AU ST-ESPRIT
St-Esprit toi qui m'éclairer, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.)
D.L. 40400

PRIÈRE AU ST-ESPRIT
St-Esprit toi qui m'éclairer, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.)
M.M. 40676

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR
Remerciements au Sacré-Coeur pour l'obtention de la grâce de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.
D.L. 40801

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

ENCAN À COMMISSION AU CLUB ARAMIS
chemin du Ruisseau Rouge, Magog tous les vendredis soirs, 18 h 30
843-5999
Encanteur
Jean-Marc Denault
563-2751
Apportez la marchandise à vendre le jour de l'encan. 1998

ENCAN À COMMISSION TOUS LES JEUDIS À 18 H 30
AU DOMAINE JOLY INC.
2405, CHEMIN LEMPIRE, FLEURIMONT
562-8492
ENCANTEUR:
Jean-Marc Denault
563-2751
Apportez la marchandise à vendre le jour de l'encan 1998

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

APPEL D'OFFRES

Huile légère #2
L'Université de Sherbrooke requiert les services d'un fournisseur pour l'alimentation en huile à chauffage (huile légère #2)

Le devis descriptif est disponible au bureau de M. Claude Harveux au Service de l'approvisionnement.

Pour information:
Téléphone: (819) 821-7383
Télécopieur: (819) 821-7386

Date limite pour obtenir le devis descriptif: 21 juin 1996 à 12 heures.

Date limite pour remettre les soumissions: 5 juillet 1996 à 12 heures.

Le vice-recteur à l'administration,
Daniel Hada

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

APPEL D'OFFRES

Huile légère #2
L'Université de Sherbrooke requiert les services d'un fournisseur pour l'alimentation en huile à chauffage (huile légère #2)

Le devis descriptif est disponible au bureau de M. Claude Harveux au Service de l'approvisionnement.

Pour information:
Téléphone: (819) 821-7383
Télécopieur: (819) 821-7386

Date limite pour obtenir le devis descriptif: 21 juin 1996 à 12 heures.

Date limite pour remettre les soumissions: 5 juillet 1996 à 12 heures.

Le vice-recteur à l'administration,
Daniel Hada

ASS'N DES POLICIERS DE SHERBROOKE

L'Association des policiers de Sherbrooke déplore l'attitude de l'administration municipale qui a brisé son contrat avec les policiers, et croit que celle-ci doit revoir les politiques qu'elle a annoncées et qui sont en application depuis déjà plusieurs mois.

L'Association des policiers demande à la Ville de Sherbrooke de bien vouloir entendre et prendre en considération la proposition émise par ses membres.

SITUATION

Sachant que la convention collective liant la Ville à ses policiers est valide jusqu'au 31 décembre 1996 et contient les points suivants :

- Clause de contrat prévoyant que les policiers temporaires ne doivent pas directement ou indirectement avoir pour effet de diminuer le nombre de permanents;
- Les postes de préposés aux communications doivent être occupés par des policiers;

Nous sommes d'avis que la Ville n'a pas respecté ses engagements et doit revoir ses politiques, suite aux changements annoncés et imposés en novembre dernier, ceci sans qu'aucun membre de l'Association des policiers n'ait été préalablement consulté.

En novembre 1995, la Ville décide d'implanter un centre d'appel 911 régional :

- Les locaux sont situés à l'intérieur du quartier général de la police;
- Contrairement à ce qui est stipulé dans la convention collective en vigueur, les postes de préposés aux communications sont maintenant occupés par des employés civils. Sur ce point, **AUCUNE NÉGOCIATION NE NOUS A ÉTÉ PROPOSÉE DE LA PART DE LA VILLE**, qui demande au gouvernement du Québec l'attrition de huit (8) policiers alors qu'il n'y avait que six (6) policiers affectés aux communications.
- Ces six policiers étaient supervisés par cinq (5) sergents. Les cinq sergents sont demeurés en place et supervisent les civils.
- Un lieutenant est affecté à plein temps depuis juillet 1995 à la formation des civils et à la gestion des adhérents au service 911 : il est remplacé par un sergent en fonction supérieure sur son équipe de travail. **ICI ENCORE, LA VILLE N'A PROCÉDÉ À AUCUNE CONSULTATION AVEC L'ASSOCIATION AU SUJET DE LA CRÉATION DE CE NOUVEAU POSTE, NI AU SUJET DU REMPLACEMENT DU LIEUTENANT À LA BASE.**
- Présentement, il y a seize (16) employés civils permanents et cinq (5) temporaires aux communications 911. Ils sont chargés de répartir les appels aux patrouilleurs.

En décembre 1995, la Ville annonce l'abolition de l'escouade factionnaire au centre-ville, effective à partir du 14 janvier 1996.

- Dix (10) policiers sont réaffectés à la patrouille.

DÉMARCHE

La Ville justifie ces mesures en invoquant le besoin de réaliser des économies récurrentes de 800 000\$ par année.

La Ville a également déclaré que si l'Association des policiers de Sherbrooke arrive à proposer un projet rencontrant cet objectif, celui-ci sera accepté.

PROPOSITION DE L'ASSOCIATION DES POLICIERS DE SHERBROOKE

En considérant le rapport de re-ingeneering de la Ville, nous croyons que les mesures suivantes permettraient de combler des lacunes tout en évitant de procéder aux attritions :

- Rapports effectués au quartier général;
- Assurer la surveillance des poids lourds;
- Travailler à la prévention;
- Maintenir de factions en périodes spécifiques.

Cette proposition représente des économies récurrentes de 850 000\$ par an, sans attrition de personnel. Ceci est vérifié et certifié par les services des ressources humaines et de comptabilité de la ville.

MOYENS UTILISÉS ET CONCESSIONS DE L'ASSOCIATION

- Réorganisation des horaires de travail;
- Réduction de 20% du ratio des vacances;
- Élargissement du cadre de remplacement par des temporaires.

ORIGINE DES ÉCONOMIES PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION

- En 1995, le service de police comptait jusqu'à vingt-deux (22) policiers temporaires, et de ce nombre, neuf (9) ont travaillé toute l'année à temps complet. Ensemble, ils ont effectué 31 000 heures de remplacement.
- En 1995, la Ville a également payé 15 000 heures en temps supplémentaire aux policiers permanents afin d'effectuer les remplacements d'absences (maladies, vacances, etc.) que les temporaires ne parvenaient pas à combler.
- La réorganisation proposée par l'Association permettrait de réduire le temps supplémentaire d'environ 12 000 heures et le temps de remplacement des temporaires d'environ 14 000 heures.
- Les autres économies sont réalisées au service des enquêtes : nouvel horaire permettant des économies de temps supplémentaire à la cour et en prime de soir.

LE 27 MAI : COUPURES SUPPLÉMENTAIRES

Le 27 mai 1996, les représentants de la ville ont rencontré l'Association des policiers pour les informer de leur intention de réduire le budget, déjà amputé de 800 000\$, d'un autre 300 000\$ en imposant la mesure suivante :

- Prise des congés fériés des policiers seulement lorsqu'il y a disponibilité de personnel, entre le 1er janvier et le 1er mai, ainsi qu'entre le 1er octobre et le 31 décembre. (Aucun férié entre le 1er mai et le 1er octobre.)

Cette situation est irréalisable. Si cette demande n'est pas acceptée par les policiers, on nous laisse entendre que la Ville suivra les recommandations de l'Union des municipalités du Québec et contestera le contrat de travail en arbitrage, ce qui impliquera des coûts énormes et des délais pouvant aller jusqu'à deux ans. Sans parler du climat extrêmement malsain que ce conflit provoquera dans notre milieu de travail.

Nous croyons avoir déjà fait preuve de bonne volonté et nous désapprouvons les méthodes utilisées par les élus municipaux pour imposer leur vision du changement sans tenir compte de l'avis et même des propositions émises par les principaux intéressés : les policiers de la ville de Sherbrooke.

Association des policiers de Sherbrooke

19695



Le tournoi du maire Perrault

Imacom-Daguerre
Le maire de Sherbrooke, M. Jean Perrault, a bénéficié d'un temps magnifique pour son tournoi annuel au club de golf de Sherbrooke. Il a disputé sa ronde en compagnie du nouvel archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr André Gaumont, le président de la Chambre de commerce, Luc Boudrias, ainsi que Me Louis Lagassé, de la compagnie CMAC.

La CSCS reporte sa politique sur l'usage du tabac

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke a reporté à septembre l'adoption de sa politique sur l'usage du tabac, qu'il devait adopter en principe cette semaine.

La première des raisons de ce report est le manque d'avis reçus des diverses composantes de la commission scolaire, a indiqué le président, M. Noël Richard.

Ce que l'on sait, c'est que le comité de parents a fait transmettre au conseil des commissaires son point de vue par ses représentants à la table du conseil. Les parents ont manifesté des réticences à

ce que l'interdiction de fumer s'applique autant sur les terrains des écoles que dans les écoles mêmes, ainsi que l'avait annoncé le projet de politique.

Les commissaires s'attendaient à recevoir aussi des avis de ses directeurs d'école, de ses syndicats et des organismes représentant ses cadres, gérants et directeurs, mais peu d'échos sont venus de ces côtés-là. La CSCS prolonge donc sa période de consultation, bien qu'elle a duré neuf semaines jusqu'ici.

L'autre raison pour reporter la décision est le fait que le gouvernement prépare actuellement un projet de législation pour interdire de fumer dans les écoles et que la CSCS ajustera sans doute son tir selon cette législation.

LA DIFFÉRENCE AUDIOTEC...



Nokia 101
89⁹⁵ \$

Activation
gratuite

Pile 22 heures
pour seulement
49⁹⁵ \$

Jusqu'à
150 \$ crédit

Étui et chargeur d'auto
à prix réduit

*Détails en magasin

AUDIOTEC

Agent autorisé
2378, rue King Ouest
Sherbrooke
(Voisin du Harvey's)

562-9262

Bell Mobilité

CONCOURS LA COURSE AUX ÉTOILES

• COMMENT PARTICIPER?

Il s'agit de trouver dans la ville de Sherbrooke trois étoiles jaunes de deux pieds et d'indiquer leur emplacement exacte sur le bon de participation.

QUELS SONT LES PRIX À GAGNER?

Un lot de deux T-shirts + deux billets d'entrée pour un spectacle (La Fête du lac des Nations '96) spécifique à la journée du tirage au sort.

QUAND AURONT LIEU LES TIRAGES AU SORT?

Tous les jours, du 17 au 29 juin 1996, à raison d'un tirage par jour dans chaque Burger King.

Vous pourrez remplir le coupon de participation à tous les jours, entre le 13 et le 29 juin 1996.

CONCOURS «LA COURSE AUX ÉTOILES»

Endroits où j'ai découvert les 3 étoiles :

1) _____ 3) _____

2) _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Déposez vos coupons chez l'un des deux BURGER KING de Sherbrooke.

La fête du Lac des nations La Tribune CHLT 630

BURGER KING

Des faux témoins seraient appréciés

Sherbrooke

Les personnes, qui espèrent vainement que leur nom soit tiré au sort pour avoir une chance d'être retenues comme jurés à un procès ou aimeraient connaître l'expérience de témoigner devant une cour, auront la possibilité de faire le samedi 6 juillet, à l'occasion de 12 procès simulés qui seront tenus simultanément au palais de justice à Sherbrooke.

Ces procès se dérouleront pour la 16e année consécutive dans le cadre du séminaire sur les techniques de plaidoiries, organisé par le Barreau du Québec et la faculté de droit locale.

Me Louis Marquis et Mme Guylaine Grenier, les coordonnateurs de cette activité, sont présentement à la recherche de jurés et de témoins pour participer à ces procès simulés.

Ces procès ont trait à une réclamation civile faite par une veuve qui soutient que son mari est mort accidentellement d'un coup de feu tandis que l'assureur prétend qu'il s'est suicidé.

La cause a été plaidée près de 200 fois à venir jusqu'ici et le verdict des jurés a été partagé à peu près également en faveur de l'une ou l'autre thèse.

Les témoins reçoivent préalablement une copie du rôle qu'ils ont à jouer à ces procès, rencontrent les avocats avant l'audience et sont assignés à l'audience présidée par un juge tandis que les jurés entendent la cause et rendent un verdict toujours attendu.

Les personnes intéressées à participer aux procès simulés n'ont qu'à communiquer au téléphone avec Mme Grenier, au numéro 821-7517, à la faculté de droit.